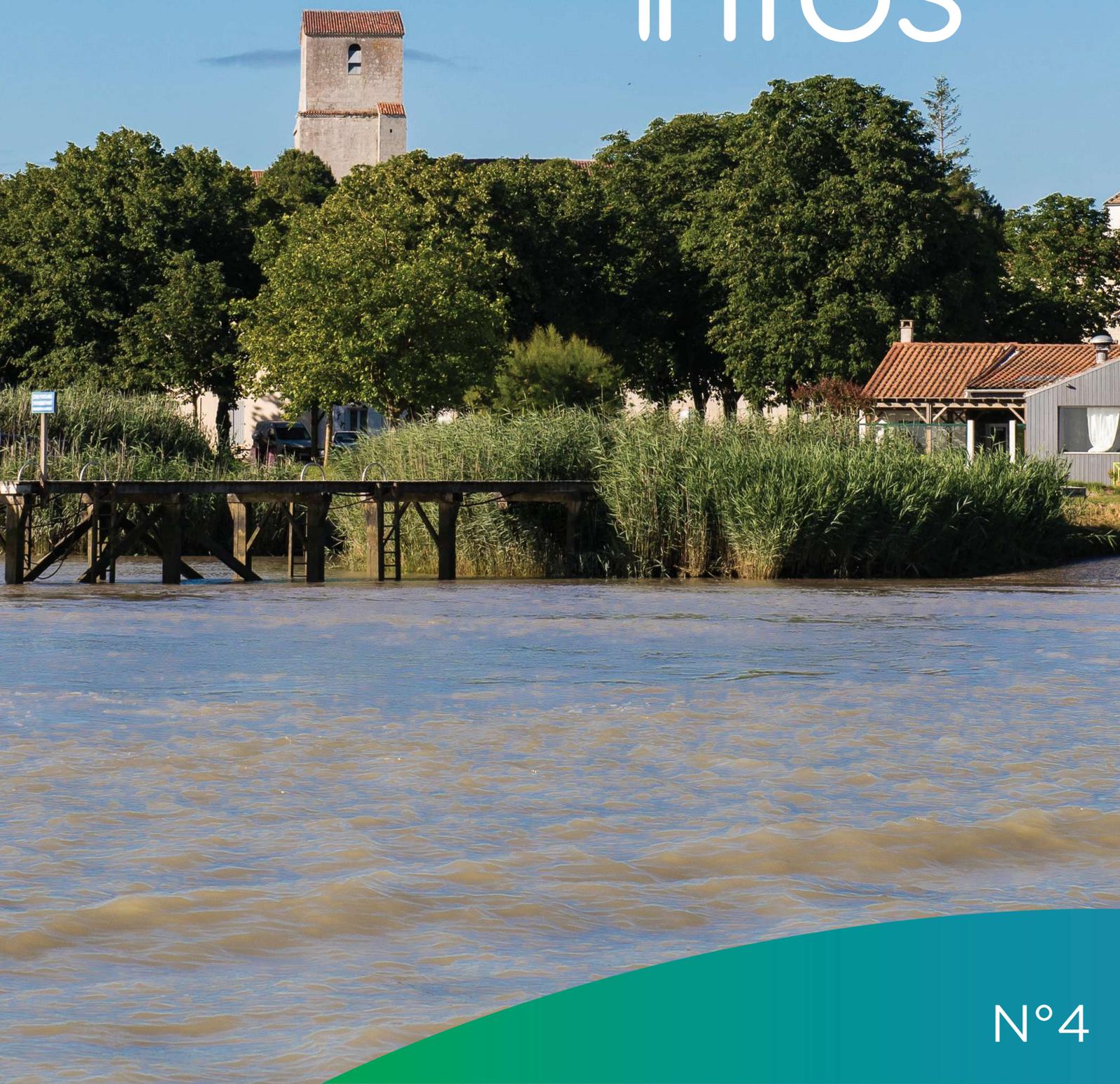


NOVEMBRE  
2021

# Soubise Infos



N°4



Chères Soubisiennes, chers Soubisiens,

Dans une période qui n'est pas toujours simple dans notre pays, c'est un message d'optimisme que je souhaite faire passer à travers cet édito. Si nous ne sommes pas encore complètement sortis de la crise sanitaire, nous semblons enfin nous diriger vers des jours meilleurs.

Tout d'abord, je veux apporter mon soutien à nos associations et à leurs bénévoles qui ont fait le maximum pour repartir, en appliquant des protocoles adaptés. Je veux adresser également tous mes encouragements à nos enfants qui ont repris le chemin de l'école dans de bonnes conditions.

Le bilan de la saison estivale est très favorable pour Soubise. Nous avons pu profiter de nombreuses animations de qualité tout au long de l'été. Un grand merci aux bénévoles et à l'équipe municipale qui se sont fortement investis pour la réussite de ces différents événements. C'était une très bonne chose de pouvoir à nouveau profiter de moments de convivialité. Le nouvel office de tourisme « mobile » a quant à lui accueilli 5 fois plus de personnes en allant au contact du public, et le bateau passeur Le Rohan a battu son record avec plus de 9300 personnes dont 90% à vélo.

Vous pourrez découvrir dans ce nouveau numéro de Soubise infos, l'arrivée d'une conseillère numérique sur Soubise. Ce poste, entièrement financé par l'État, permettra à toutes les personnes en difficulté avec le numérique et les formalités administratives d'être assistées gratuitement par Johanna, donc n'hésitez surtout pas à aller la rencontrer à la médiathèque. C'est un vrai service de qualité qui vous est proposé.

Le seul point difficile concerne les retards pris sur les différents chantiers engagés. L'après confinement entraîne des grandes difficultés d'approvisionnement pour les matériaux, et je ne parle même pas des problèmes de personnel... Je profite de cette tribune pour répondre à une question qui m'est régulièrement posée sur les lotissements en cours de construction. Les projets qui sortent de terre depuis quelques mois ont bien sûr été engagés depuis plusieurs années. Aucun nouveau projet de lotissement n'a été validé depuis mon élection.

Enfin, je voudrais terminer en vous remerciant à titre personnel pour m'avoir largement soutenu pour l'élection au Conseil Départemental. Être élu est une satisfaction, mais faire plus de 89% à Soubise était pour moi une belle émotion. Un grand merci à vous tous.

Bonne lecture, et très en avance je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

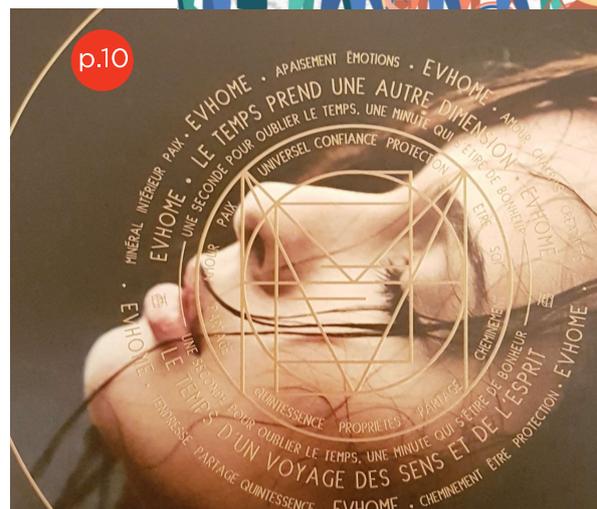
Lionel PACAUD - Maire de Soubise  
l.pacaud@soubise.fr

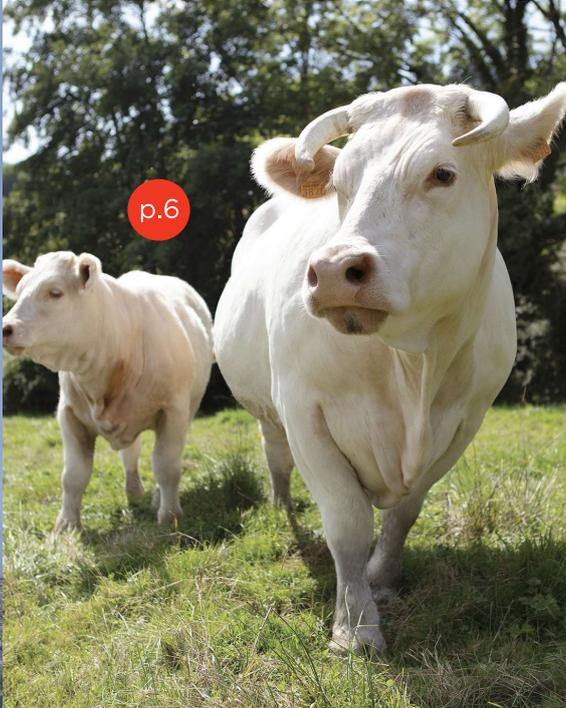


Retrouvez-nous sur le site internet

**soubise.fr**

Directeur de publication : Lionel PACAUD  
Rédactrice en chef : Virginie BAUMARD  
Maquette et mise en pages : Florian CAILLE  
Dépôt légal : Novembre 2021  
Tirage : 1300 exemplaires  
Mairie de SOUBISE  
2, rue du 18 juin 1940  
17780 SOUBISE  
05 46 84 92 04  
mairie@soubise.fr





## Sommaire

### ON EN PARLE \_\_\_\_\_ p.4

- Retour en images
- Une conseillère numérique
- Médiathèque

### QUALITÉ DE VIE \_\_\_\_\_ p.6

- Liste Bien-être, Agriculture & Hébergement touristique
- Info brûlage
- La sécurité routière

### À VOS CÔTÉS \_\_\_\_\_ p.8

- Nouveau à Soubise
- Soubise ludique
- La communication à Soubise
- Soubise solidaire
- Agenda
- Ici ça bouchonne
- Made in Soubise

### EN BREF \_\_\_\_\_ p.11

- Le saviez-vous?
- Félicitations aux gagnants et jeu concours

### VIE ASSOCIATIVE \_\_\_\_\_ p.12

- Rentrée des associations

### TRIBUNE LIBRE \_\_\_\_\_ p.15

#### **HORAIRES DE LA MAIRIE**

Lundi - Mardi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
Mercredi : 8h30 à 12h00  
Jeudi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
Vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

#### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OcéAN**

3, Av Maurice Chupin - Parc des Fourriers à Rochefort  
BP 50224 - 17304 Rochefort Cedex  
05 46 82 17 80 - 05 46 99 76 30

#### **SEJI**

ZI du Chemin Vert - 17780 SOUBISE  
05 46 83 76 93

#### **LA POSTE**

9 place Verdun - 17780 SOUBISE  
36 31 (numéro non surtaxé)

#### **ASSISTANTE SOCIALE**

Horaires : Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h  
Sur rendez-vous  
Permanence dans les bureaux de la mairie  
05 46 87 27 57

# RETOUR EN IMAGES



FEU D'ARTIFICE  
13 JUILLET



MESNIE DE L'OZNIE



CHASSE AU TRESOR



FETE FORAINE



OCTOBRE ROSE



BROCANTE



CONCERT NOW

# UNE CONSEILLERE NUMERIQUE

Depuis peu, les mairies de Soubise, Echillais et Saint Agnant accueillent dans leurs locaux, Johanna, votre conseillère numérique.



Comme 4000 autres de ses confrères conseillers numériques, Johanna a été recrutée dans le cadre du projet France Relance dans le but d'accompagner gratuitement les Français dans leur utilisation du numérique.

Sa mission principale sera de vous guider dans la prise en main des différents équipements numériques (utilisation de votre tablette, smartphone ou ordinateur),

vous aider à vous repérer dans cet environnement, gérer vos mails, installer des applications, créer et ranger vos dossiers... De plus, votre conseillère numérique aura un rôle d'accompagnatrice à jouer pour vous faciliter certains usages tels que : la réalisation de vos démarches administratives en ligne, l'utilisation des réseaux sociaux et des outils de communication, la réalisation d'achats depuis internet...

En tant qu'utilisateur, vous pouvez également bénéficier de cet accompagnement si vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation (effectuer une recherche, postuler à une annonce, créer un CV...), si vous souhaitez accompagner votre enfant (scolarité, usages addictifs du numérique...).

Aujourd'hui le numérique est présent tout autour de nous aussi bien pour effectuer notre administratif que pour communiquer, travailler, nous déplacer, nous divertir... Vous vous sentez dépassé(e) par toutes ces nouveautés ou vous avez simplement besoin d'un accompagnement pour une démarche bien particulière ou gagner en autonomie. N'hésitez pas à contacter Johanna votre conseillère numérique au : 07 86 22 48 42

Permanence de Soubise : Chaque jeudi à la médiathèque

## MEDIATHEQUE

Située entre la salle des fêtes et l'école, la médiathèque de Soubise est accessible à tous



L'adhésion est gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les enfants, inscription avec les parents ou avec une autorisation écrite.)

N'hésitez pas à venir consulter ou emprunter un des nombreux romans, bandes dessinées, DVD. De plus, un espace est spécialement aménagé pour les plus petits.

### Précautions sanitaires

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID 19, certaines précautions sont à observer:

- Apportez votre propre sac.
- Respectez la distanciation sociale.

- Les dépôts pour les retours se font exclusivement dans la boîte prévue à cet effet placée à l'extérieur devant la médiathèque.

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la médiathèque.

### HORAIRES

Lundi : 10h00 à 11h30 et de 15h00 à 18h00

Mardi : 9h30 à 11h30

Mercredi : 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Jeudi : 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 18h00

Vendredi : 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 18h00

# LISTE BIEN-ÊTRE, AGRICULTURE & HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Afin de soutenir nos entreprises, nous avons fait le choix de les valoriser, sans faire de publicité.

## AGRICULTURE

**BRISSONNEAU Bruno**  
Élevage bovins et polyculture  
La Touche

**FONTAINE Rémy**  
Élevage bovins et polyculture  
La Rouillasse

**SCEA LE GRIFFET**  
Polyculture  
Le Griffet

**EARL DU LITTORAL**  
Polyculture  
L'Orange

## HEBERGEMENT

**GITES DE SAINT HILAIRE**  
2 gîtes (4 et 6 places)  
Saint Hilaire  
07 68 23 32 24

**LE CHALET DES MEANDRES**  
1 chalet 4 places  
La Pinauderie  
07 81 49 03 56

**OXALYD LOCATION**  
2 gîtes (4 et 6 places)  
13 la Mornétrie  
06 58 07 88 04

## BIEN-ÊTRE

**BRIDOUX-RUELLE Pascale**  
Sophrologie  
16 rue de l'Orangerie  
06 63 48 55 11

**CLEOPHAS Séverine**  
Réflexologie et équilibre harmonie  
1 rue de la lavande  
06 24 64 76 09

**STYL'VIE**  
Salon de coiffure  
5 avenue Charles de Gaulle  
05 46 84 91 34

**COMBRES Christine**  
Reiki Thérapie et soins énergétiques  
40 résidence du moulin  
06 35 94 47 70

**IMAGIN'SKIN**  
Salon de tatouage  
3 rue Henri Drouet  
06 41 97 36 29  
07 68 58 25 54

**LES EMBRUNS**  
Institut de beauté  
5 rue Henri Drouet  
05 46 83 11 76

**MALCOMBE Florence**  
Artiste peintre-sculpteur, enseignement  
des arts plastiques et art-thérapeute  
05 46 82 05 36

**MENGOLLI Natacha**  
Réflexologie plantaire, shiatsu, massages  
4 place Robert Chatelier  
06 51 81 54 15

**ONGLES ET CILS**  
Salon d'onglerie et cils  
14 avenue Jean Moulin  
06 20 73 13 90

**POP'UP BEAUTY**  
Institut de beauté  
12 rue du midi  
06 86 68 04 92  
Uniquement sur rendez-vous

**ROY Valérie**  
Naturopathe, iridologie et Reiki  
5 la Mornétrie  
06 08 62 43 99

## ERRATUM BROCHURE N°3 - liste des artisans

- SF auto : 16 Rue des Alouettes / 07 52 03 36 73

- Home Atout Faire : 16 rue des Mouettes / 06 33 30 90 27

Si vous n'êtes pas dans cette liste, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

# INFO BRÛLAGE

## Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

### Tout d'abord, de quoi s'agit-il ?

**Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc.**

### Il s'agit :

- De l'herbe après tonte de pelouse.
- Des feuilles mortes.
- Des résidus d'élagage.
- Des résidus de taille de haies et arbustes.
- Des résidus de débroussaillage.
- Des épluchures de fruits et légumes.

**A savoir :** les déchets verts font partie des biodéchets.

### Que faire de ses déchets verts ?

#### Il est possible :

- De les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.
- De les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective)

### Il est interdit :

- De les brûler à l'air libre.
- De les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

### Toutefois, des dérogations peuvent exister dans la commune que vous habitez :

- S'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts.
- Ou s'il y a une obligation de débroussaillage
- Ou si un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif) s'applique.

Pour connaître le mode de traitement des déchets verts dans votre commune, ou savoir si une dérogation s'y applique, contactez votre mairie.

**À savoir :** le préfet de département peut exceptionnellement délivrer une dérogation individuelle, pour combattre certaines maladies des végétaux ou éliminer des plantes envahissantes.

### Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) . Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

### En cas de non-respect de l'interdiction

Il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts chez soi.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.

Philippe ABGRALL - Conseiller délégué - Sécurité - [p.abgrall@soubise.fr](mailto:p.abgrall@soubise.fr)

## LA SECURITE ROUTIERE

### Du 20 mai au 08 juillet, une campagne de relevés de vitesses a été réalisée à Soubise à l'aide d'un radar pédagogique.

**A**insi **108 601** véhicules de tout ordre ont croisé son chemin et voici le verdict :

Sur les axes où la vitesse est limitée à 50 Km/h, **31%** des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée ; s'autorisant même pour certains des pointes à 127 Km/h...

Sur les axes où la vitesse est limitée à 30 Km/h, **34%** des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée ; des pointes à 90 Km/h ont même été enregistrées...

#### Quelles sont les sanctions en cas d'excès de vitesse ?

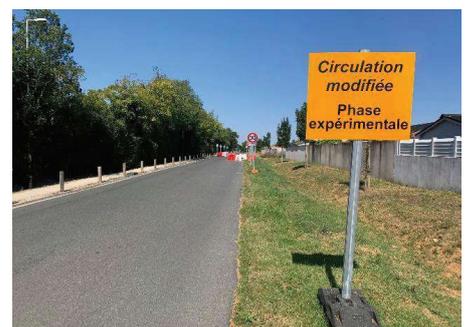
- Amende forfaitaire de 68 euros à 1500 euros.

- Retrait d'1 point sur le permis de conduire jusqu'à la suspension de 3 ans de ce dernier, confiscation possible du véhicule si le conducteur en est le propriétaire et accomplissement d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Pour la sécurité de nos habitants, des études sont en cours afin d'abaisser ces vitesses constatées.

Actuellement, une chicane provisoire a été installée avec le concours de la Direction des Infrastructures Départementales (D.I.D) à l'entrée de Soubise en provenance de Moëze, sur la Départementale n°3.

Ce dispositif permet de « casser » la vitesse des automobilistes tout en préservant la sécurité des premiers habitants de Soubise sur cet axe.



Philippe ABGRALL - Conseiller délégué - Sécurité - [p.abgrall@soubise.fr](mailto:p.abgrall@soubise.fr)

# NOUVEAU À SOUBISE

L'ancien office de tourisme place Robert Chatelier accueille depuis début septembre deux nouvelles activités

1



**Fany vous propose du lundi au samedi**  
Des produits locaux, bio, en vrac ainsi que des produits de beauté et accessoires.

### + d'infos



L'épicerie Locale Soubise



epicerie.locale.soubise@gmail.com



06 14 51 64 11

2



**Natacha, certifiée en réflexologie plantaire et Shiatsu-Thaï.**

Ses techniques sont adaptées à tout âge et permettent de soulager les tensions physiques et émotionnelles.

### + d'infos



www.reflexologiemassages.fr



Rendez-vous 06 51 81 54 15

## SOUBISE LUDIQUE



Participez à notre projet associatif en contactant [rendezvousludique@gmail.com](mailto:rendezvousludique@gmail.com) ou 09 70 44 90 20

**U**ne toute nouvelle association vient de voir le jour à Soubise. Son objectif est double :

Proposer à la fois une pratique régulière des jeux (jeux de société, jeux de plateaux, ...) mais également des événements ponctuels ludiques et immersifs (jeux de piste, cluedo géant, murder party, ...). Les joueurs de tous les âges, de Soubise ou des alentours, novices comme passionnés, pourront ainsi se rencontrer ou découvrir de nouvelles expériences ludiques. De nombreuses surprises sont à venir.

**D'ici là, si vous voulez prendre part à l'aventure, participer activement dans l'association ou être sûrs d'être informés des premiers événements :**

**CONTACTEZ-NOUS**

09 70 44 90 20

ou sur [rendezvousludique@gmail.com](mailto:rendezvousludique@gmail.com)

# LA COMMUNICATION À SOUBISE

## Les différents modes de communication de notre municipalité

- **Instagram** : Soubiseinfos • **Facebook** : Soubise infos • **Site Internet** : soubise.fr
- **Lettre d'information par mail** : pour s'inscrire, voir ci-dessous • **Bulletin communal**

### Soubise infos

Pour obtenir en direct les infos utiles de notre commune par mail, il vous suffit :

- Soit d'aller sur la page d'accueil du site internet de la Mairie où vous trouverez **le formulaire d'inscription rapide** à compléter en ligne : [www.soubise.fr](http://www.soubise.fr)

- Soit de scanner le QR Code ci-contre avec votre téléphone portable pour arriver directement sur le formulaire d'inscription.

Martine DROMER - Adjointe Communication - [m.dromer@soubise.fr](mailto:m.dromer@soubise.fr)



#### Besoin d'un renseignement ?

Contactez-nous à l'adresse mail suivante :  
- [communication@soubise.fr](mailto:communication@soubise.fr)

**ou par téléphone :**  
- 05 46 84 92 04

Conformément à la loi « Informatique et libertés » modifiée par l'ordonnance du 12 décembre 2018, vous pourrez vous désinscrire à tout moment.

## AGENDA

#### Vous êtes un nouvel habitant de Soubise ?

Nous avons le plaisir de vous offrir une visite guidée de notre commune pour mieux la connaître et bénéficier pleinement de ses services : **samedi 27 novembre.**

Renseignements et réservations en Mairie :  05 46 84 92 04  
[mairie@soubise.fr](mailto:mairie@soubise.fr)

**Banque alimentaire** : Une nouvelle collecte aura lieu les **vendredi 26 et samedi 27 novembre.**

**Téléthon** : Dîner organisé le **samedi 27 novembre** à la salle des Fêtes au profit du Téléthon. Réservations en Mairie.

**Noël** : Message pour les nouveaux bénéficiaires des Douceurs de Noël  
Vous avez 70 ans ou plus ?  
Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la Mairie.

## SOUBISE SOLIDAIRE

Afin de prévenir les difficultés que pourraient rencontrer les personnes les plus vulnérables de la commune, à travers des événements exceptionnels tels que la canicule, les pandémies..., la municipalité a mis en place un **recensement nominatif des personnes fragiles et isolées.**

Chaque personne recensée sera inscrite sur un registre "sécurité urgence" validé par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Cette action s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans, en situation de handicap ou isolées. L'inscription sur ce registre ne relève pas d'une obligation pour les personnes concernées, mais d'une démarche volontaire et facultative, à leur demande ou suite à la requête d'un tiers. Il est à noter que toutes les informations collectées sont strictement confidentielles et que le service est gratuit.

Angélique HENIN - Adjointe - Action sociale - [a.henin@soubise.fr](mailto:a.henin@soubise.fr)

## ICI ÇA BOUCHONNE

Nouveau à la Mairie de Soubise  
Collecte de bouchons en liège  
pour recyclage



Dans le cadre de l'opération de revalorisation des bouchons de liège en Charente Maritime, un point de collecte est disponible à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez venir y déposer vos bouchons de liège afin de leur donner une seconde vie.

Le liège regorge de nombreuses propriétés, et, plutôt qu'il soit enfoui ou incinéré, l'association Echo-Mer, le revalorise comme :

- **Isolant phonique et thermique des sols**
- **Garniture de coussins, eux-mêmes fabriqués en voiles recyclées**
- **Composant de produits d'entretien bio fabriqués par l'entreprise française Solibio**

Nous vous présentons une entreprise qui propose du « Made in Soubise ».



# ATMAN MANUFACTURE

Atman Manufacture est une société qui développe et fabrique des produits industriels haut de gamme autour de l'art de vivre et des objets connectés.

### Pouvez-vous vous présenter en quelques mots?

Atman Manufacture est une entreprise française, spécialisée dans l'aéronautique jusqu'à la crise sanitaire. Le secteur ayant énormément souffert, nous avons pris le parti de nous recentrer sur nos produits dits "expérientiels". Nous employons 8 personnes et prévoyons de nous développer en 2022.

### Que proposez-vous comme produits?

Atman développe et fabrique en France des équipements connectés haut de gamme, autour du bien-être, de l'art de vivre et des 5 sens. Parmi nos produits phares, nous proposons un sèche-serviettes et un système acoustique uniques de par leur conception, les matériaux choisis et leur design.



Nous travaillons avec des matières premières et des entreprises locales, nous favorisons le circuit court au maximum.

### Pourquoi avoir choisi de vous installer à Soubise?

Lorsque nous étions encore dans l'aéronautique, l'entreprise Coeurjoly était un de nos sous-traitants. Ils utilisaient des machines bien spécifiques et avaient un réel savoir-faire. Lorsque l'entreprise a fermé, nous avons décidé de racheter les machines, puis de nous installer dans ces locaux.

### Quel est votre endroit favori à Soubise?

Comme beaucoup de Soubisiens certainement, le port et le bord de Charente. Pouvoir accueillir des clients ou fournisseurs dans ce cadre privilégié est un véritable atout.

### Atman Manufacture

ZI du Chemin Vert - 17780 SOUBISE

05 46 84 92 57 - [www.atmanmanufacture.com](http://www.atmanmanufacture.com)





**D<sup>r</sup> SAVIGNY**

## Saviez-vous qu'un rescapé du radeau de La Méduse fut maire de Soubise?

**J**ean-Baptiste Henri SAVIGNY est né à Rochefort en avril 1793 et est mort à Soubise le 27 janvier 1843.

Élève doué d'une vive intelligence, il fut diplômé de l'Ecole de médecine navale et rapidement désigné par le gouvernement pour faire partie de l'expédition qui allait prendre possession du Sénégal, en tant que second chirurgien-major. Il embarqua donc le 17 juin 1816 à bord de La Méduse en rade de l'Île d'Aix.

On connaît malheureusement le cruel naufrage de La Méduse deux semaines après son départ et le célèbre tableau de Géricault représentant les naufragés perdus au milieu de l'Océan et mourant de faim. Jean-Baptiste Savigny monta

sur la radeau et fut l'un des quinze rescapés, après avoir passé 13 jours en mer.

Il écrivit le récit de ce naufrage quelques années plus tard, mais le gouvernement qui ne vit pas cela d'un bon œil, l'obligea à donner sa démission de médecin de marine.

Après avoir repris ses études, il refusa de nombreuses propositions et préféra s'installer à Soubise, où il soigna les habitants pendant 25 ans. Il fut maire de la commune de 1821 à 1830. Il mourut en janvier 1843, emportant la reconnaissance de tous.

Aujourd'hui une rue porte son nom, vous l'avez certainement déjà empruntée.

Virginie BAUMARD - Conseillère municipale

## JEUX CONCOURS

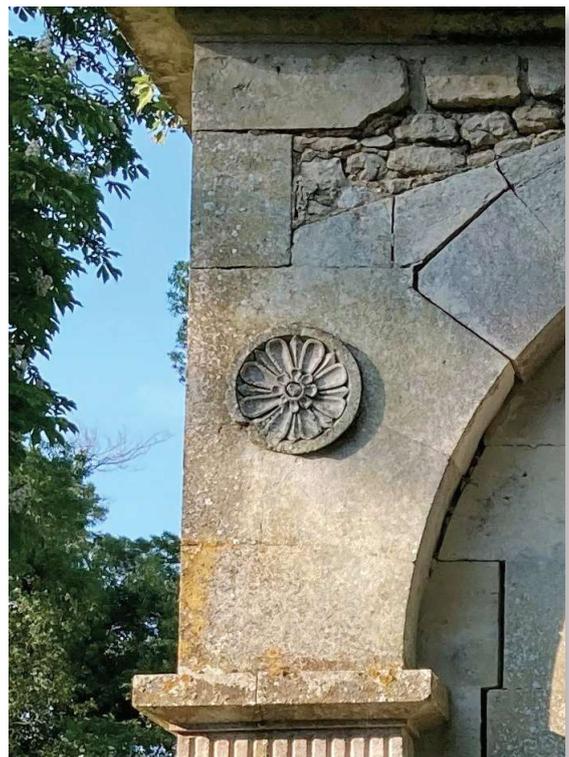
### Félicitations aux gagnants du jeu précédent

**Maëlys DUNATTE  
&  
Christèle CHABOT**

### Reconnaissez-vous cet endroit ?

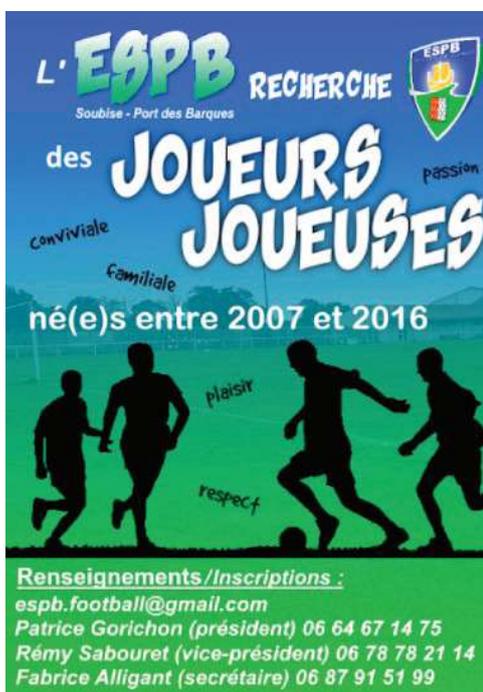
Lors de vos balades dans Soubise, peut-être l'avez-vous déjà croisé...  
**Mais où se trouve-t-il ?**

**Si vous pensez avoir trouvé, envoyez-nous votre réponse à [soubiseinfo@gmail.com](mailto:soubiseinfo@gmail.com) et le plus rapide gagnera un petit lot !**



# RENTREE DES ASSOCIATIONS

## Club de football ESPB



Après une saison 2020-2021 en pointillé, le club de football a repris les entraînements « normalement » début septembre.

Les éducateurs du club ont été heureux de voir une augmentation des licenciés chez les jeunes, désireux de jouer au football. Ainsi, cette saison, l'ESPB peut proposer du football pour les enfants entre 5 et 12 ans, dans 4 catégories différentes : les U6-U7, U8-U9 et U10-U11 les mercredis en fin d'après-midi, et les U12-U13 les mardis et jeudis soir.

Les filles participent également à cet engouement footballistique. Le club a enregistré bon nombre de licenciées chez les jeunes, indiquant la montée en puissance du football féminin. Le club a créé cette saison une

section foot loisirs. Celle-ci accueille toute personne souhaitant pratiquer le football, sans compétition, avec comme maître-mot la convivialité et le plaisir du jeu.

Les entraînements et les différentes rencontres amicales organisées dans la saison ont lieu les vendredis soir, au stade de Port des Barques ou de Soubise. Malheureusement, la situation sanitaire et les dernières saisons blanches ont eu raison de nos équipes seniors. Bon nombre de nos licenciés n'ayant pas renouvelé leur licence, le club n'a pu engager aucune équipe dans cette catégorie, perdant ainsi ses « habituels » matchs du dimanche après-midi au stade de Port des Barques.

**Le club travaille d'ores-et-déjà pour reconstruire une équipe senior compétitive l'année prochaine.**

## Association Kdanse

**L'association Kdanse est heureuse de retrouver les danseurs à la salle des fêtes de Soubise**

Une nouvelle année de danse, Rock, Tango, Salsa, Bachata, Chachacha, Valse...

Le planning des cours est en ligne sur le site de Kdanse Soubise : [kdansesoubise.jimdofree.com](http://kdansesoubise.jimdofree.com)

**Cours tous les vendredis de 19 à 22h**

Toutes les informations concernant les modalités d'inscription et les tarifs sont disponibles sur la page « formulaire d'adhésion ».

Des entraînements libres pour les adhérents auront lieu tous les mercredis à 20h30 à la salle des fêtes de Soubise.

L'adhésion inclut l'accès gratuit aux stages et entraînements trimestriels.

Nous vous attendons en pleine forme pour de nouvelles chorégraphies et une belle saison.

**L'équipe Kdanse Soubise**

## Association Badminton



**Le Club de Badminton de Soubise accueille les adultes et les enfants.**  
- Tous les niveaux chaque mardi soir.

Le badminton est un sport très complet où la progression est rapide.

## Association Culturelle

### L'Association Culturelle vous propose différents ateliers :

**Atelier THEATRE** : Initiation au théâtre pour petits et grands

*Tous les mercredis en fin d'après-midi (hors période de vacances), donné par un acteur professionnel. Une représentation avec les différents groupes est prévue en fin d'année scolaire.*

**Atelier GUITARE** : Des cours de guitare, d'une demi-heure, sont dispensés par un professionnel

*Tous les mardis après-midi et en soirée. (Atelier ouvert aux enfants et adultes, durant l'année scolaire).*

**Atelier SYNTHE** : Des cours d'éveil musical, de perfectionnement et de chant sont donnés

*Tous les mercredis après midi, par un professionnel. (Atelier ouvert aux enfants et adultes, pendant la période scolaire).*

Une représentation avec les personnes qui le désirent est prévue en fin d'année scolaire pour ces deux ateliers.

**Atelier LOISIRS CREATIFS** : Cet atelier est réservé aux adultes. Il est animé par une personne bénévole. Chacun peut y exercer sa créativité. (objets en tissu, papier, etc...)

*Il a lieu le jeudi après-midi.*

**Atelier PEINTURE AU SABLE** : Comme son nom l'indique, il s'agit de créer des tableaux avec du sable coloré.

*Cet atelier se tient tous les mardis matin, durant la période scolaire. Il est animé par une personne bénévole. Il est réservé aux adultes.*

**Atelier DESSIN-PEINTURE** : Chacun dessine et peint selon un thème commun ou à sa guise, en fonction des décisions prises. Il est animé par une personne bénévole. Deux ateliers sont ouverts aux adultes, le mardi matin et le jeudi en fin de soirée.

Ces deux derniers ateliers envisagent de faire une exposition des œuvres produites dans le courant de l'année 2022 à la médiathèque.

**Nous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée.**

**Chantal BENOIST**  
Présidente de l'association

## Au fil du PATCH



**Le club de Patchwork "Au fil du Patch" se réunit chaque lundi de 14 heures à 18 heures "salle des Associations". Vous pouvez venir découvrir cette activité conviviale.**

Nous nous déplaçons dans diverses expositions de Patchwork, loisirs créatifs et pour clôturer la saison nous effectuons une sortie culturelle.

**Nous participons au « Forum des Associations » et au « Téléthon ».**

## Les rêveurs du temps

**Notre association a pour but de transmettre notre passion de l'Histoire. Nous animons des rencontres tous les mercredis soir à la salle des associations, place Robert Chatelier / Verdun à Soubise.**

**Deux thèmes sont abordés :**

- L'Histoire de France. Nous abordons ce sujet de manière conviviale et sympathique autour d'une présentation visuelle et d'un dialogue entre les participants.
- L'Héraldique ou l'art de réaliser des blasons.

De la même façon, nous parlons de ce sujet où nous apprenons beaucoup les uns des autres.

Venez nous rejoindre, c'est sans engagement pour les premiers ateliers.

Ensuite, la cotisation annuelle, très modeste (15 € / an), nous permettra d'acheter du matériel afin d'animer des ateliers dans les classes de 5<sup>e</sup> de certains collèges de la région.

## Club de Poker AFO



**Le club de POKER AFO "All For One" ouvre ses portes au sein de la commune de Soubise.**

Tout joueur de Poker (à partir de 18 ans) peut venir essayer 2 vendredis avant de prendre sa cotisation.

Enfin si vous êtes débutant, nous avons une école de poker afin de vous aider et vous faire progresser dans les compétitions du Club.

**Le Président,  
AFO POKER**

## Association Yoga Soubise

**L'association YOGA SOUBISE reprend ses activités .**

### SEANCES :

**Mardi :** 19h30-20h30 au dojo

**Mercredi :** 9h00-10h00 à la salle des fêtes

**Jedi :** 18h00-19h00 au dojo

### Yoga adapté

**Mercredi :** 10h30-11h30 au dojo

Nous sommes obligés d'appliquer le protocole sanitaire, tous les adhérents ainsi que le professeur devront avoir le pass sanitaire ou un test anticovid négatif de moins de 72h.

Restons vigilants afin de préparer la rentrée sereinement.

La cotisation annuelle sera de 100€ payable en deux chèques.

**Bonne rentrée  
Le bureau**



## Association La Mesnie de l'Ozine

**E**ncore une fois, nous avons dû composer avec le contexte sanitaire particulier durant la saison 2021. Malgré tout, vous avez pu rencontrer notre chère Mesnie de l'Ozine lors d'événements divers :

Notamment hors de nos frontières départementales au Château de Brétignolles (37) les 03 et 04 juillet, un reportage de France 3 région a été réalisé ce qui a permis la mise en lumière de notre association.

Nous avons participé à l'avant-première du film d'Alexandre ASTIER « KAAMELOTT », au cinéma le Lido à Royan, le 20 juillet, où nous avons fait l'animation. Notre présence fut appréciée grâce à l'interaction avec le public et à nos combats.

Pour sa première édition, nous avons joué dans le spectacle son et lumière du Château de Pisany les 23 et 24 juillet, qui relate son histoire à travers les siècles. Les critiques furent unanimes, ce fut un succès !

Aussi, nous avons eu le plaisir de vous accueillir sur notre campement à Pons les 17 et 18 juillet, au Château de La Roche Courbon le 25 juillet, au Château de Crazannes les 07 et 08 août, puis à Soubise où nous avons animé les journées du patrimoine les 18 et 19 septembre avec son atelier armement et des visites commentées sur le Soubise historique.

Puis nous avons innové cet été avec des visites scénarisées semi-nocturnes, une création originale, qui a pu se réaliser grâce aux adhérents et en collaboration avec la Mairie de Soubise. Ces visites animées ont eu des retours positifs et seront peut-être rééditées l'année prochaine.

Enfin pour clôturer l'année, nous allons faire rayonner notre association dans le nord de la France, au marché international « les fous d'Histoire » les 20 et 21 novembre à Compiègne (60), où des passionnés de l'Europe ou d'ailleurs se rencontrent afin d'échanger sur ce qui les anime, en costume bien sûr !

Pour la saison à venir, les membres de La Mesnie de l'Ozine seront attachés une nouvelle fois à rendre l'Histoire du Moyen-Age vivante, et vous la faire découvrir à travers nos animations : combats IXème/XIIIème siècle, vie du camp, visites et notre atelier héraldique.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2022, sur nos futures animations en sites historiques qui seront riches en nouveautés.

**N'hésitez pas à nous suivre** → **La Mesnie de l'Ozine**

**Dates et animations à venir** → 06 11 93 08 53  
→ lamesniedelozine@outlook.fr

**Guillaume CHARROIS  
Président de l'association La Mesnie de l'Ozine**

# APES

## Des nouvelles en cette rentrée des classes



### La fin de l'année scolaire 2020-2021 a été chargée :

- La journée pop-corn et barbe à papa, initialement prévue pour les vacances de Pâques a finalement eu lieu le vendredi 18 juin. Des odeurs de sucre et de maïs grillé flottaient dans la cour de l'école !

- Le vendredi suivant, nous avons procédé au tirage de la tombola.

Un grand merci aux parents pour leur participation et à Monsieur le Maire qui a eu la gentillesse de tirer les 5 derniers lots.

La fin d'année scolaire pour les CM2 rime avec passage en 6<sup>e</sup> ! Afin de les accompagner dans cette nouvelle étape, nous leur avons offert une petite pochette cadeau contenant entre autres une calculatrice. Nous leur souhaitons à toutes et tous bonne continuation

Si vous souhaitez découvrir notre association et vous investir dans la vie de vos petites têtes blondes dans une super ambiance, n'hésitez pas à nous contacter;



apesoubise



apesoubise@gmail.com

**A très vite pour de nouvelles aventures !  
Les membres de l'APES**



au collège !

Enfin, l'APES était présente le 24 juillet lors du concert organisé conjointement par la Mairie et la CARO pour tenir la buvette. Malgré le temps, le public était au rendez-vous pour écouter Melvin dans les Nuages et le groupe NOW. Nous souhaiterions souligner qu'en raison de la crise sanitaire que nous avons traversée, beaucoup de nos actions ont dû être annulées. En effet, nos actions sont d'habitude plus nombreuses et se déroulent à chaque fois dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur.

## Tribune libre

### EXPRESSION DES ELUS DE L'OPPOSITION

Depuis le début de l'année nous avons participé à plusieurs commissions qui pour certaines se réunissaient pour la première fois depuis les élections de l'année dernière. Nous souhaitons une bonne rentrée aux Soubisiennes et aux Soubisiens et une bonne reprise à nos associations qui nous l'espérons, pourront pratiquer leurs activités toute la saison.

Après une année de mandat nous débutons notre deuxième rentrée avec la nouvelle mandature et nous saluons le travail qui a été fait même si nous sommes parfois déçus de ne pas voir concrètement des actions

prévues voir le jour. Nous sommes dans l'attente d'un premier bilan de toutes ces décisions, de leurs coûts ainsi que partager avec vous tous les futurs projets de la nouvelle municipalité. C'était une promesse électorale de la nouvelle équipe et nous espérons sincèrement pouvoir participer très bientôt à cette rencontre des élus et des Soubisiennes et des Soubisiens.

**Pour nous contacter, continuez à nous écrire à l'adresse [soubisecapverslavenir@gmail.com](mailto:soubisecapverslavenir@gmail.com)**

**Emmanuelle Guiberteau, Philippe Aubry, Murielle Bordesoules**